

Environnement. L'adhésion au GIP des calanques n'est toujours pas à l'ordre du jour déplore le collectif

« L'urgence d'adhérer » au Parc national

■ Le collectif Cœur de Parc interpelle une nouvelle fois la municipalité sur « *l'urgence d'adhérer au groupement d'intérêt public du parc des calanques* ».

Le 25 juin dernier, « *l'inclusion du territoire de La Ciotat aux réflexions permettant l'élaboration de l'avant-projet de Parc* » avait été saluée avec enthousiasme par le collectif, rappelle-t-il, « *car elle rendait enfin possible l'intégration de notre commune au processus de diagnostic et de concertation* ».

« *Malheureusement depuis cette date, la commune n'a pas encore concrétisé sa décision* », ni son adhésion officielle. Elle n'est

d'ailleurs pas à l'ordre du jour du conseil municipal de ce lundi.

Pourtant, le temps presse selon le collectif : « *le 29 novembre prochain, le conseil d'administration du groupement d'intérêt public validera l'étude de diagnostic territorial préalable à définition du futur périmètre du parc* » indique-t-il. Lors de cette réunion, « *la candidature de La Ciotat devrait aussi être présentée pour siéger officiellement au GIP ; candidature qui devra être entérinée lors de l'assemblée générale du GIP qui se tiendra au plus tôt en janvier* ». Et de rappeler que sans siège, « *la commune n'aura aucune possibilité d'avoir la parole et de participer*

aux décisions importantes ».

Les membres du collectif s'interrogent ensuite ouvertement sur l'intérêt réel de la municipalité pour ce projet : le 25 juin, s'agissait-il simplement d'un simple « *effet d'annonce ?* »

« *Le silence de la mairie - qui refuse toujours de rencontrer les représentants de notre collectif malgré nos demandes répétées ne contribue pas à nous rassurer* » stipulent-ils, avant de rappeler les déclarations du Maire et son « *engagement dans une politique environnementale affirmée* ».

Il y a donc « *urgence* » à passer des paroles aux actes.